

Projet de loi sur la formation professionnelle

LES CHIFFRES

- **27 Mds€** : c'est le budget consacré par la France en 2007 à la formation professionnelle.
- **700 000** : c'est le nombre de personnes supplémentaires - les salariés peu qualifiés et les demandeurs d'emploi - qui pourront être formés chaque année.
- **900 M€** : c'est le montant dont va être doté le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.

L'ESSENTIEL

- La formation professionnelle, c'est l'assurance pour les salariés de pouvoir évoluer dans leur vie professionnelle et de rebondir en cas de difficulté. Il est donc essentiel de mettre en place un dispositif efficace et juste qui répond aux besoins des salariés et de notre économie.
- Parce que la formation professionnelle ne remplit pas suffisamment ses objectifs aujourd'hui, le Gouvernement a invité, au mois de juillet 2008, les partenaires sociaux à ouvrir des négociations sur une réforme de la formation professionnelle. Un accord a été signé entre le patronat et les syndicats le 7 janvier 2009.
- Cet accord, qui illustre toute la richesse du dialogue social dans notre pays, a été transposé par le projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, présenté en Conseil des ministres par Laurent WAUQUIEZ mercredi 29 avril.
- Ce texte poursuit deux objectifs clairs :
 - Rénover durablement la formation professionnelle pour plus de justice et d'efficacité ;
 - Faire de la formation un outil efficace pour lutter contre la crise.

POURQUOI ENCOURAGER LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

- La formation professionnelle, c'est la liberté pour chacun de pouvoir évoluer au cours de sa carrière, de pouvoir apprendre un nouveau métier.
- C'est aussi un moyen formidable pour rebondir : se former tout au long de sa vie, c'est l'assurance de pouvoir retrouver un emploi si jamais on perd le sien. Le plus grand drame, ce n'est pas de perdre son travail, c'est de ne pas pouvoir en retrouver un autre.
- C'est enfin un outil indispensable pour nos entreprises : une formation professionnelle efficace, ce sont des salariés performants qui permettent à nos entreprises d'être toujours plus compétitives.

POURQUOI REFORMER LE DISPOSITIF ACTUEL ?

- Chaque année, la France consacre **27 Mds€** à la formation professionnelle ! C'est une somme considérable que nous devons utiliser efficacement. Or si notre système a des qualités, il a aussi **beaucoup de lacunes**.
- D'abord, il est injuste parce qu'il crée **trop d'inégalités** :
 - Première inégalité : **ce sont les salariés les moins qualifiés qui accèdent le plus difficilement à la formation professionnelle**. Alors qu'un cadre a 1 chance sur 2 d'accéder à la formation, un ouvrier n'en a qu'1 sur 7 !
 - Deuxième inégalité : plus une entreprise est petite, moins ses salariés bénéficient de la formation. Résultat : **les petites entreprises paient pour former les salariés des grandes**.
 - Troisième inégalité : les personnes sans emploi ont moins facilement accès à la formation que celles qui travaillent. **75% des demandes de formation des chômeurs n'aboutissent pas...**
- Ensuite, on compte **une centaine d'organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)**, dont la mission est de développer des services au bénéfice des entreprises et des salariés et de financer les actions de formation. **C'est un système cloisonné**, qui raisonne en logique de secteurs professionnels alors que quantité d'emplois aujourd'hui ne dépendent pas d'un secteur d'activité mais d'une action transversale.
- Dernier problème : **l'information, l'orientation et le conseil** aux personnes comme aux entreprises, notamment les plus petites d'entre elles, **sont insuffisants**.

QUEL EST LE CONTENU DE LA REFORME ?

- Parce qu'il faut mettre fin aux faiblesses de notre système, cette réforme vise **2 objectifs principaux** :
 - **Rénover durablement la formation professionnelle** pour plus de justice et d'efficacité ;
 - Faire de la formation un **outil efficace pour lutter contre la crise**.
- **Ces objectifs ont été définis ensemble avec les partenaires sociaux et les régions**. Cette concertation a débouché sur l'accord du 7 janvier 2009 entre le patronat et l'ensemble des syndicats, qui prouve toute la **richesse du dialogue social dans notre pays**.
- Ce projet de loi, c'est donc :
 - **Une meilleure orientation des fonds de la formation vers les publics qui en ont le plus besoin** : le texte crée un **Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels**, doté de **900 M€** et géré par les partenaires sociaux. Au total, **ce sont 500 000 salariés peu qualifiés et 200 000 demandeurs d'emploi supplémentaires qui chaque année vont pouvoir être mieux formés !**
 - **Le développement de la formation dans les PME** : en 2010, **1,2 Md€** sera réservé à la formation des personnes travaillant dans les PME de moins de 50 salariés.
 - **Une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail**, en s'appuyant notamment sur les formations en alternance.
 - **Plus de transparence des circuits de financement** de la formation professionnelle : le texte crée les conditions pour une réduction du nombre d'OPCA à une vingtaine d'organismes (on en compte une centaine aujourd'hui).
 - **Une plus grande simplicité des outils de la formation** : les salariés pourront conserver leur droit individuel à la formation (DIF) après la rupture du contrat de travail et le bénéfice du congé individuel de formation sera ouvert aux formations organisées en dehors du temps de travail.
 - **Une meilleure information et un meilleur accompagnement** des salariés et des demandeurs d'emploi : grâce à la **labellisation d'organismes** qui auront pour mission d'offrir des conseils personnalisés sur les métiers et les formations.
 - **Une plus grande cohérence des politiques de formation dans les régions et les bassins d'emploi** : le plan régional des formations professionnelles (PRDF) fera l'objet d'un **véritable contrat entre l'Etat et la région**, en liaison étroite avec les partenaires sociaux.

Verbatim

Nicolas SARKOZY :

« La formation professionnelle, c'est la liberté pour une femme ou pour un homme, quel que soit son statut social, quel que soit son âge, quel que soit le métier qui était le sien ou celui qu'il veut épouser dans l'avenir, d'apprendre pour exercer un nouveau métier. C'est une question clé pour préparer l'avenir de notre pays. »

François FILLON :

« La formation professionnelle ne décide pas seulement de notre compétitivité : elle sécurise les parcours professionnels des salariés français et elle offre une seconde chance à ceux qui ont rencontré les difficultés les plus graves. »

Laurent WAUQUIEZ :

« La formation est une formidable arme anticrise et, dans un marché du travail qui évolue constamment, elle devient le levier de toute politique de l'emploi moderne. »

Luc CHATEL

ROGER KAROUTCHI

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr